



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

RÉNOVATIONS À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC : Un projet d'envergure réalisé dans les ressources financières accordées

Saint-Joseph-du-Lac, le 19 février 2019 – Le conseil municipal est très heureux du déroulement d'un des projets d'envergure de l'année 2018, soit la rénovation de l'hôtel de ville et de la salle municipale. En effet, en raison de l'âge du bâtiment (dont une partie est considérée patrimoniale), des problématiques récurrentes d'infiltration d'eau et de la présence d'amiante, un tel projet aurait aisément pu connaître des dépassements de coûts importants. Or en réalité, le projet a coûté un maigre 5,1 % (27 652 \$) de plus que l'estimation obtenue (542 201 \$ incluant les honoraires professionnels). La quasi-totalité du montant supplémentaire a été affectée à des mandats d'honoraires professionnels.

Rappelons que les travaux visaient principalement le remplacement de la toiture de la salle municipale (avec ajout d'une tourelle), le remplacement de fenêtres sur la façade, la mise aux normes des monte-personne, l'installation de nouveau plancher dans la salle municipale ainsi que divers travaux de plomberie, de ventilation et d'isolation.

Financement des travaux et solde non-affecté

Pour la réalisation des travaux susmentionnés, la Municipalité a contracté un règlement d'emprunt de 607 000 \$, incluant les honoraires professionnels. Les dépenses attribuées au projet ont, quant à elles, atteint 569 853 \$, laissant un solde non-affecté de 37 147 \$. Cet écart est attribuable à la non-réalisation des travaux de réfection du stationnement, évalués à 70 000 \$. Plutôt que de générer un dépassement de coûts, le conseil municipal a opté pour réinjecter le solde non-affecté au remboursement du règlement d'emprunt.

Réfection et agrandissement du stationnement en 2019

À la lumière des soumissions reçues pour la réfection du stationnement et suivant des commentaires concernant le manque d'espaces de stationnement, le conseil municipal a pris la décision de reporter les travaux de réfection et, dans la même foulée, d'y inclure un projet d'agrandissement. Au terme des travaux, prévus en 2019, le stationnement disposera d'une vingtaine de places supplémentaires.

Ces travaux seront financés par un nouveau règlement d'emprunt d'un montant de 403 521 \$, majoritairement affecté à la rénovation du Centre Sainte-Marie (95, chemin Principal). De ce montant, 166 196 \$ ira à la réfection et à l'agrandissement du stationnement de l'hôtel de ville.

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072 poste 233
communication@sjdl.qc.ca